

ABONNEMENTS

Nous comprenons sur l'obligeance de nos abonnés pour nous faire parvenir ce mois-ci le prix de leur abonnement. Ceux qui enverront \$1.00 à titre d'abonnement et de charité seront inscrits parmi nos agrégés et auront part aux prières que nos enfants font chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Les membres de l'Union Franco-Canadienne qui désireront recevoir comme par le passé notre Revue voudront bien nous envoyer directement le prix de leur abonnement.

NE PAS PAYER EN TIMBRES-POSTE

DIZAINIERS

L'exemple d'un de nos abonnés a trouvé des imitateurs. Plusieurs personnes nous ont promis de trouver autour d'elles dix abonnés. Nos remerciements pour cette bonne pensée. Ces personnes prennent rang par le fait même parmi nos agrégés et nous prenons l'engagement *de dire chaque mois une Messe à toutes leurs intentions.*—Les agrégés ont droit à la même faveur.

Mercrèdi 1 Décembre, Messe à l'intention de nos Agrégés et de nos Dizainiers.

Intentions recommandées aux prières de nos enfants

Nos bienfaiteurs et leurs familles — 4 malades — 1 maison de commerce — Action de grâce pour la réussite dans un examen de pharmacie — La conversion de deux jeunes gens — Une famille — Une grâce temporelle — Plusieurs défunts.

Pain offert à St-Antoine pour les enfants pauvres

Mme D. \$0.25 — Mme T. R. \$5.00 — Mme L. G. \$5.00 — Mme J. L. \$1.00.

Offrandes pour l'Impression des Fleurs de la Charité

M. C., Pointe au Pic \$1.00 — M. J. E. M., Québec \$10.00.

La terre est sombre et pleine de larmes, et, au-delà de la tombe, l'espérance lumineuse est consolante.

Mme Ch. LEGENTIL.

Les âmes les plus riches en bons souvenirs ne reculent guère vers le passé sans éprouver le besoin de se rejeter vers l'avenir, où elles n'aperçoivent pour prochain refuge qu'une tombe, et par delà une espérance.

Mme Ch. LEGENTIL.